Décembre 2017

CDEP
Rapport moral
2016/2017

Cher(e) s Ami(e)s,

J'ai l'honneur, au nom de votre Comité, de vous présenter le rapport moral de l'exercice 2016-2017.

I – L'EQUITATION PARISIENNE

I-1- L'équitation à Paris

I-1-1 Evolution du nombre de licences
Paris comptait 9 118 licenciés au 31 août 2017. C'est une baisse importante de 4,1% par rapport à 2016 qui confirme et accélère l'érosion que nous connaissons depuis 2012, année record avec 9 894 licenciés (-8 % sur la période 2012/2017).

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du nombre de licenciés depuis 2012 :

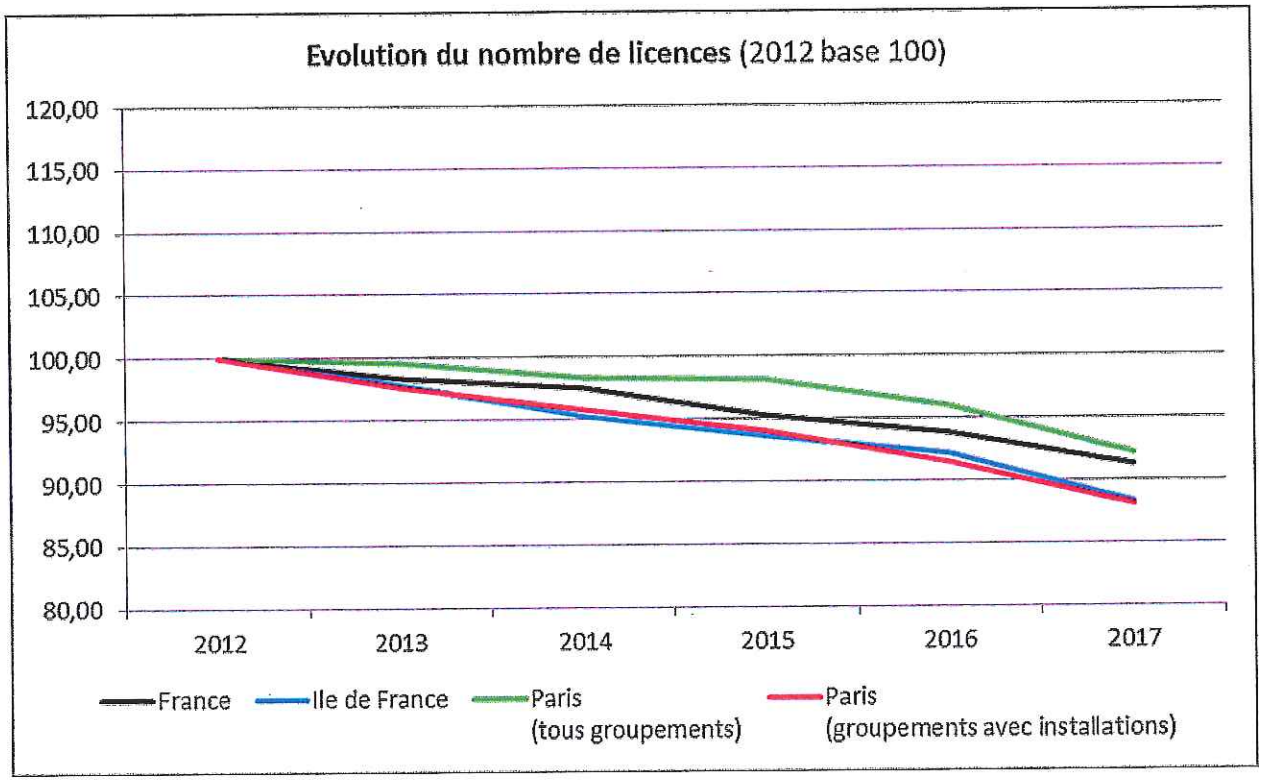

Quelques constats :

- Après une hausse continue de 2003 à 2012, les effectifs licenciés se sont globalement tassés de 2012 à 2017
- L'évolution de Paris (tous groupements) entre 2012 et 2017 (-8 %), est moins défavorable que la France (-8,7 %) et surtout que l'Ile-de-France (-11,7 %)
- Mais, l'évolution des groupements disposant d'installations à Paris est plus préoccupante : -11,9 %
- Sur la seule année 2017, Paris (tous groupements) a décru de -4,1 % alors que les groupements avec installations ont connu une évolution un peu moins défavorable (-3,7 %)

I-1-2 Evolution par âge

Les tableaux ci-dessous montrent les évolutions par âge, en distinguant les juniors (moins de 18 ans) et les seniors (plus de 18 ans) :

Evolution des juniors :

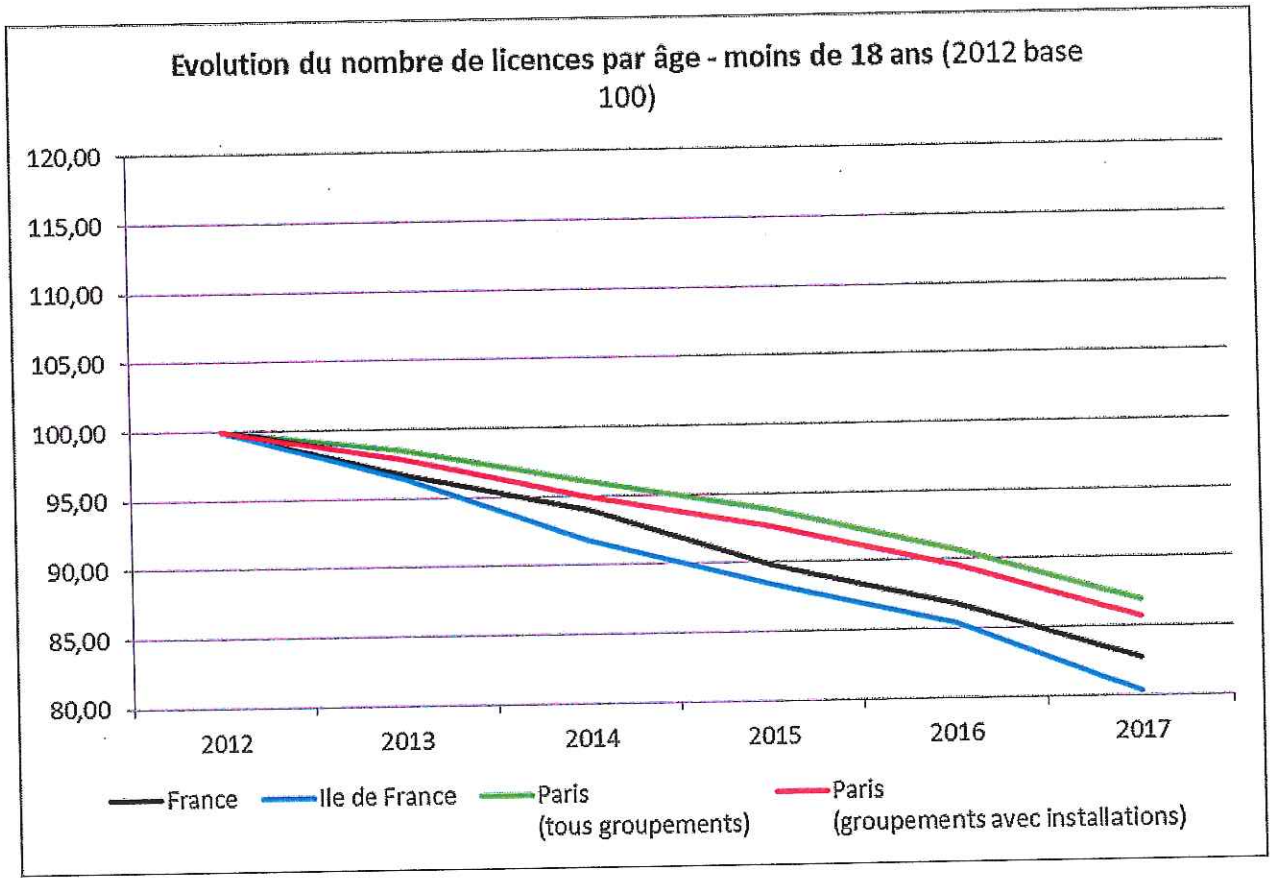

Il en ressort :

- Sur la période 2012/2017, la performance parisienne (-9,2 %) est moins mauvaise que la France (-13,8 %) et surtout l'Ile de France (-19,7 %)
- Sur l'année 2017, le nombre de juniors a marqué une baisse (-4,3 %) tous groupements parisiens confondus, fortement corrélée à celle des groupements disposant d'installations (-4,4 %)
- En comparaison, la France et l'Ile de France ont respectivement perdu 4,8 % et 6,1 % de leurs juniors,

- Sur l'année 2017, la performance parisienne est donc équivalente à celle de la France et de l'Ile de France

Evolution des seniors :

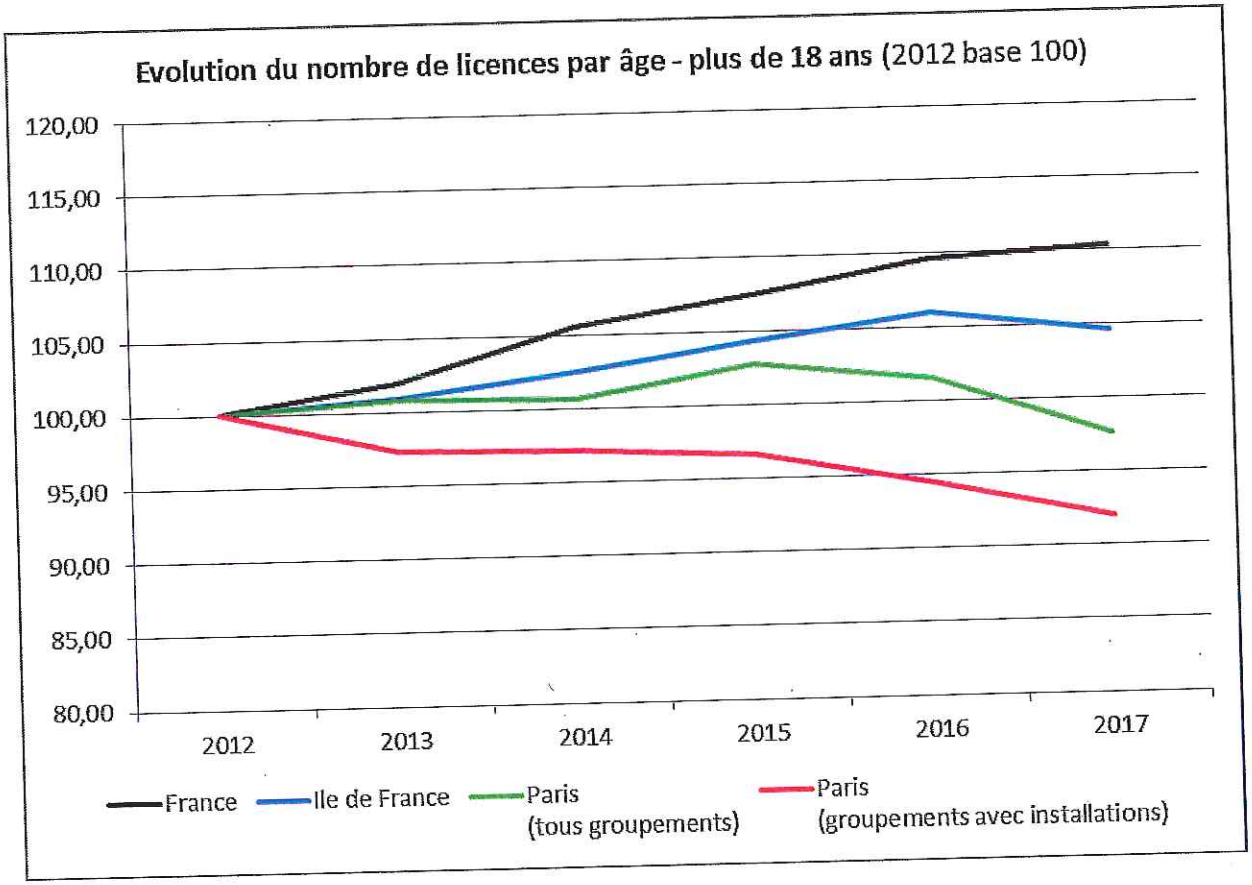

Il en ressort :

- Sur la période 2012/2017, la France (+10,4 %) et l'Ile de France (+4,6 %) ont progressé alors que Paris a décru de -2,4 %
- La situation est plus détériorée pour les groupements installés à Paris : ils ont connu une baisse de -8 % sur la période 2012/2017
- Sur la seule année 2017, le nombre de seniors a baissé de -3,8 % (tous groupements), les groupements avec installations limitant leur perte (-2,6 %)
- En comparaison, la France s'est maintenue en 2017 (+0,03 %) et l'Ile de France s'est effritée (-1,3 %)

Après une décennie de hausse ininterrompue entre 2003 et 2012, la courbe s'est inversée. Entre 2012 et 2017, Paris a perdu 8 % de ses licenciés, performance « meilleure » que la France (-8,7 %) et l'Ile de France (-11,7 %). Mais les seuls groupements disposant d'installations à Paris, dans la même période, ont perdu 11,9 % de leurs licenciés.
La désaffection qui frappe les groupements disposant d'installations sportives à Paris, est particulièrement marquée pour les juniors (-9,2 %), mais aussi pour les seniors (-8 %).
C'est un réel enjeu qui doit nous interpeller et appelle une réaction de notre part, tant pour attirer de nouveaux publics que pour mieux fidéliser nos licenciés.

I-2- Le CDE 75 comprend 30 groupements équestres se caractérisant par leur hétérogénéité :

Groupements par nombre de licences	Nombre de groupements	Nombre de licences
0 à 10	10	15
11 à 50	8	231
51 à 100	1	51
101 à 500	3	963
501 à1 000	5	3 808
>1 000	3	4 040
Total	30	9 118

L'hétérogénéité qui caractérise les groupements parisiens se retrouve à travers :

- la distinction entre groupements à vocation nationale (la Vènerie, les Habits rouges, France Complet, la SHF,...) et groupements disposant d'installations équestres sur le sol parisien
- la concentration des groupements : les 3 groupements ayant plus de 1 000 licenciés représentent 45 % de l'ensemble et les 8 groupements ayant plus de 500 licenciés 86 % des licenciés parisiens
- le poids du Bois de Boulogne dont les 5 groupements concentrent 45 % des licenciés parisiens, avec près de 4 100 licenciés
- -le Bois de Vincennes abrite près de 1 200 licenciés parisiens, mais son importance réelle est bien supérieure si on intègre l'UCPA-Bayard (physiquement à Paris mais domicilié à Vincennes) et les clubs de Saint-Maur des Fossés (Ecuries de Condé) et de Nogent sur Marne (Centre Hippique du Bois de Vincennes) qui jouxtent le Bois : au total 4 000 cavaliers utilisent le Bois de Vincennes
- le poids des militaires (SHN, Garde, Cadets de la Garde) : près de 10 % des licenciés parisiens

I-3 Résultats sportifs

En catégories poney et club, les cavaliers parisiens ont poursuivi leur progression aux championnats de France à Lamotte-Beuvron.
Les 95 cavaliers engagés au Generali Open de France, issus de la quasi-totalité des clubs parisiens, ont été gratifiés de 35 classements dans le 1er quart et ont remporté 16 podiums (11 en 2016, 7 en 2015), dont 8 médailles d'or.
Paris se hisse ainsi à la 4ème place nationale en nombre de podiums et même à la 1ère place tant pour le pourcentage de podiums que pour le pourcentage de médailles d'or par rapport au nombre d'engagés

En catégorie Amateur, les cavaliers parisiens se sont aussi illustrés dans divers championnats.
Mentionnons notamment :
-une équipe de la SEP obtenu une médaille d'argent en CSO AM3 lors des championnats de France par équipe à Jardy début juillet.
-trois cavaliers de l'Etrier ont été qualifiés et ont participé aux championnats de France CSO Amateur qui ont eu lieu fin juillet à Tours-Pernay en AM1 et AM2

Vous trouverez l'ensemble des podiums parisiens sur notre site (www.cdeparis.fr).

Bravo à tous les lauréat(e)s qui ont su porter haut les couleurs de Paris !

II – L'ACTION DU COMITE DEPARTEMENTAL EN 2016-2017

II-1 Compétitions

II-1-1 Championnats départementaux
Nous avons organisé 25 championnats de Paris AM, Club et Poney, dans 7 disciplines :

- CSO
- CCE
- Dressage
- Hunter
- Attelage
- Derb'Eventing
- Endurance

Ils ont réuni près de 400 participants. Les podiums sont disponibles sur notre site internet (www.cdeparis.fr).

II-1-2 Trophée des enseignants
Nous avons organisé deux trophées des enseignants en CSO et dressage, réservés aux enseignants parisiens montant des chevaux de club.
Le podium a récompensé :

Dressage au CHBB :	1ère : Pauline Bazin/Toon des Bourdons	SEP
	2ème : Stéphanie Briet/Palmyre de Kergane	SEP
	3ème : Julie Frierich/Toscane de L'Abbaye	SEP
Obstacle à l'Etrier	1ère : Magali Aubert/Ardelote de Rêve	Etrier de Paris
	2ème : Gaétan Decherf/Taragone	Etrier de Paris
	3ème : Julie Friedrich/Toscane de l'Abbaye	SEP
Combiné obstacle/dressage :	1ère : Pauline Bazin	SEP
	2ème : Magali Aubert	Etrier de Paris
	3ème : Gaétan Decherf	Etrier de Paris

II-1-3 Endurance
Mentionnons enfin, pour clore le chapitre des compétitions, la troisième course d'endurance organisée par le Polo de Paris dans le Bois de Boulogne en octobre 2016 qui a servi de support à un nouveau championnat départemental d'endurance en catégorie club. Elle a connu un grand succès avec plus de 100 partants (70 en 2016).

II-2 L'accueil des handicapés

Le CDE 75 poursuit depuis une dizaine d'années une politique constante d'aide à l'accueil des handicapés par les groupements du 75 en abondant une subvention du CNDS.
Cette action vise à aider les clubs qui organisent des compétitions ou des reprises spécifiques pour les handicapés. Elle a bénéficié à 5 groupements pour l'accueil de 75 handicapés.

Décembre 2017

II-3 Relations publiques

Votre Comité a intensifié sa politique de « relations publiques » auprès des diverses autorités publiques concernées. Notamment, l'action menée auprès de la Ville de Paris a permis de quasiment multiplier par trois la subvention qu'elle nous accorde. De même, l'aide du CNDS pour notre action en faveur des handicapés a été augmentée de 20 %.

Conclusion

L'équipe actuelle du Comité directeur du CDEP œuvre depuis 2005 au service des clubs et pour mieux faire connaître l'équitation parisienne aux élus de la capitale et aux instances de la FFE.

Le CDEP a eu à cœur de renforcer la cohésion de l'équitation parisienne, notamment en organisant des rencontres régulières entre les responsables de clubs, en créant un championnat départemental réservé aux enseignants parisiens, en veillant à être à l'écoute des dirigeants et en leur apportant son aide vis-à-vis des autorités publiques.

Nous avons, tous les ans, organisé des championnats départementaux qui se sont étoffés au cours des années en nombre de participants et en disciplines représentées.
Nous avons soutenu financièrement les clubs sur la période 2005/2017 par des actions continues s'inscrivant dans une stratégie à long terme :
-accueil des handicapés,
-modernisation des installations des clubs :
-acquisition et l'entretien de matériels collectifs destinés aux concours hippiques (obstacles, matériel de chronométrage, écran de visualisation,..)
-investissements dans des équipements collectifs : Spring Garden dans le Bois de Boulogne et Plaine Saint-Hubert dans le Bois de Vincennes
L'ensemble de cette politique au bénéfice des clubs a ainsi représenté près de 250 000 €.

Aujourd'hui, une page se tourne. Une nouvelle équipe va prendre le relais, alliant continuité et renouveau.
Le Président tient à remercier tout l'équipe du CDEP, qui a fait preuve d'un dynamisme constant et d'une cohésion sans faille au cours de toutes ces années, dans une ambiance toujours conviviale avec un objectif partagé par tous : l'intérêt de l'équitation parisienne.
Il souhaite particulièrement saluer notre Vice-présidente, France Jaubertie, si dévouée pour l'organisation des calendriers des compétitions du département et des championnats départementaux ainsi que Michèle Blanchard pour son action si efficace en tant que trésorière. Toutes les deux ont créé et ont été les chevilles ouvrières du championnat des enseignants, devenu un rendez-vous annuel convivial et apprécié de nos enseignants.
Leur compétence et leur dévouement seront difficiles à remplacer.

Nous souhaitons bon vent à la nouvelle équipe conduite par Sophie Suivre.

Danièle Gaillard
Secrétaire générale